

**Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal**

505 University Avenue 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2
Tel: (416) 314-8800
Fax: (416) 326-5164
TTY: (416) 212-7035
Toll-free within Ontario:
1-888-618-8846

Web Site: www.wsiat.on.ca

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2
Tél. : (416) 314-8800
Télééc. : (416) 326-5164
ATS : (416) 212-7035
Numéro sans frais dans les limites
de l'Ontario : 1-888-618-8846

Site Web : www.wsiat.on.ca



**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de
l'assurance contre les accidents du travail**

Rapport trimestriel de production et d'activités

1^{er} janvier au 31 mars 2017

Réduction du nombre de dossiers : Progrès réalisés	2
Sommaire de gestion des dossiers	3
Tableaux de production.....	4

Réduction du nombre de dossiers : Progrès réalisés

Le Tribunal s'emploie à réduire l'accumulation de dossiers ainsi qu'à écourter l'attente avant l'examen et le règlement des appels. Son travail donne de bons résultats : à la fin du premier trimestre de 2017, il avait 7 658 dossiers actifs, ce qui représente une diminution de 18 % comparativement au premier trimestre de 2016.

Tendances positives pendant le premier trimestre de 2017

- La liste de décideurs s'est allongée.
- Le nombre de dossiers fermés a augmenté comparativement au premier trimestre de 2016.
- Le nombre de dossiers actifs continue à diminuer.

À quoi s'attendre en 2017

- Ajout de nouveaux vice-présidents et de membres à l'effectif de décideurs nommés par décret (NPD).
- Maintien de la priorité accordée à la production de décisions motivées.
- Réalisation d'un projet pilote d'examen approfondi des dossiers plus tôt dans le processus.
- Réalisation d'un projet pilote pour évaluer le procédé de vidéoconférence.
- Revue du processus de réexamen pour réduire les temps d'attente.

Temps de traitement

- Grâce à la réduction du nombre de dossiers actifs, les temps de traitement avant l'examen des appels devraient s'améliorer graduellement en 2017.
- À la fin du premier trimestre, l'attente avant la première offre d'inscription au rôle était de 18,9 mois (à partir de la date de certification de l'appel).

Le Tribunal tient à vous remercier pour votre appui et votre collaboration pendant qu'il s'emploie à réduire l'attente avant l'examen et le règlement des appels.

Pour toute question au sujet des temps de traitement dans un cas particulier, veuillez vous adresser au centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800.

Les représentants sont priés d'éviter les demandes de report et les désistements de dernière minute. Quand il reçoit assez de préavis, le Tribunal peut réattribuer ses ressources décisionnelles à d'autres dossiers et utiliser efficacement le temps de ses décideurs.

À titre d'organisme de décision ontarien, et de dernier recours dans le régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail, le Tribunal met l'accent sur la prestation de services décisionnels de qualité et la production de décisions motivées fondées sur des processus solides, conçus et mis en œuvre en conformité avec les règles de justice naturelle.

Sommaire de gestion des dossiers

À la fin du premier trimestre de 2017, le Tribunal avait 7 658 dossiers actifs, comparativement à 8 160 à la fin du quatrième trimestre de 2016.

Intrants

Pendant le premier trimestre de 2017, les intrants se sont chiffrés à 853 : 732 provenant de la Commission et 121 provenant de la filière des dossiers inactifs. En 2016, les intrants avaient été en moyenne de 936,5 par trimestre.

La moyenne hebdomadaire de dossiers prêts à être inscrits au rôle a été de 66 au cours du premier trimestre de 2017. En 2016, cette moyenne hebdomadaire avait été de 72. Ces moyennes excluent les dossiers réactivés.

Extrants

Les extrants se sont chiffrés à 1 374 au cours du premier trimestre de 2017 : 438 dossiers fermés à l'étape préparatoire par suite du recours à des procédés de règlement extrajudiciaire des différends; 936 dossiers fermés après examen par des décideurs, dont 915 par décision du Tribunal.

Effectifs de décideurs NPD

Au cours du premier trimestre de 2017, cinq nouveaux vice-présidents à temps partiel et un nouveau membre à temps partiel ont été nommés au Tribunal. À la fin de mars, le Tribunal avait un effectif de 68 vice-présidents.

Dossiers inactifs

Le Tribunal avait 1 695 dossiers inactifs à la fin du premier trimestre de 2017, comparativement à 1 683 à la fin du quatrième trimestre de 2016.

Décisions rendues en moins de 120 jours

Du début de 2017 à la fin du premier trimestre, le Tribunal avait rendu 95 % de ses décisions définitives en moins de 120 jours. Le Tribunal vise à rendre plus de 90 % de ses décisions en moins de 120 jours. Les données comparatives annuelles se trouvent dans les tableaux de production à la section F.

Temps de traitement

À la fin de mars, l'intervalle médian de la première offre de date d'audience était de 18,9 mois. Le programme de réduction du nombre de dossiers vise à porter à huit mois l'attente avant l'examen des appels. Le Tribunal exerce une surveillance continue du pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf mois, et il inclut les pourcentages de ceux fermés en moins de 12 et de 18 mois pour permettre au public de suivre les progrès réalisés à cet égard. Une légère amélioration du pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf et de 12 mois a été enregistrée pour le premier trimestre de 2017.

Processus d'avis d'appel

Dans le cadre du processus d'avis d'appel, ce sont les parties et les représentants qui doivent faire avancer leurs dossiers en confirmant qu'ils sont prêts à continuer (en remplissant une *Confirmation d'appel*) (formulaire CA) au cours des deux années suivant le dépôt de leur *Avis d'appel* (formulaire AA). La filière des avis d'appel inclut des dossiers « dormants » qui sont suivis dans le cadre du programme de gestion des dossiers. Plusieurs de ces dossiers devraient être fermés pour cause d'abandon au terme

de la période d'avis d'appel de deux ans. À la fin du premier trimestre de 2017, la liste des avis d'appel comptait 1 207 dossiers dormants, celle des dossiers actifs comptait 7 658 dossiers et celle des dossiers inactifs comptait 1 695 dossiers.

Tableaux de production

A. Dossiers actifs en fin de trimestre

Période	Dossiers actifs
Q1-2016	9 300
Q2-2016	8 938
Q3-2016	8 650
Q4-2016	8 160
Q1-2017	7 658

B. Intrants

Période	Intrants
Q1-2016	969
Q2-2016	954
Q3-2016	920
Q4-2016	903
Q1-2017	853

C. Extrants

Période	Extrants	Avant audition	Après audition
Q1-2016	1 217	402	815
Q2-2016	1 323	420	903
Q3-2016	1 203	348	855
Q4-2016	1 324	403	921
Q1-2017	1 374	438	936

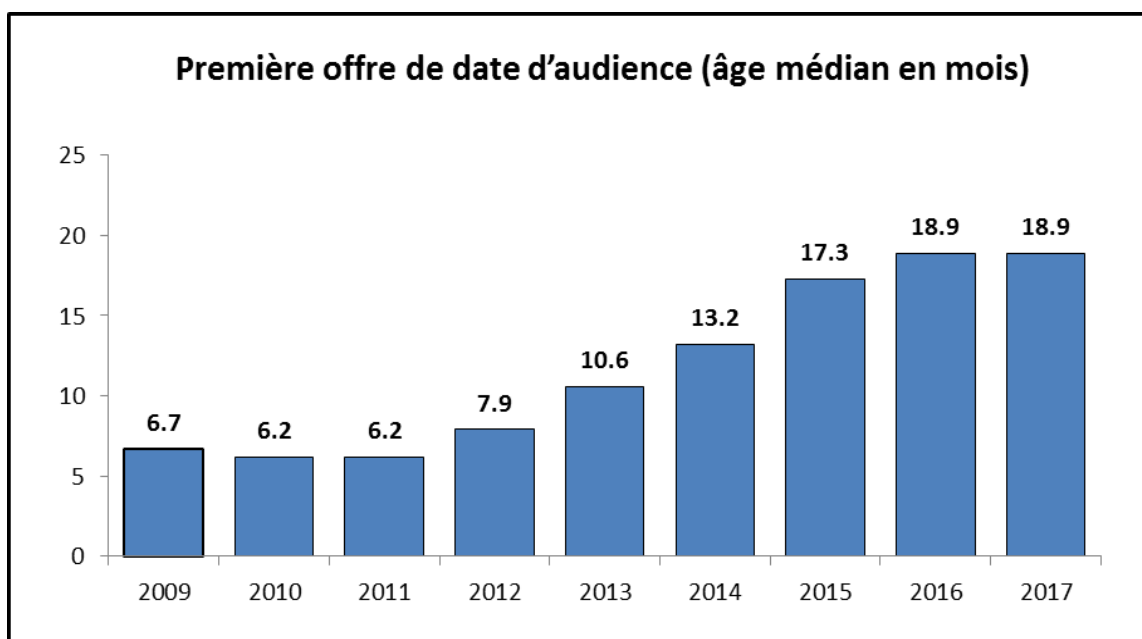
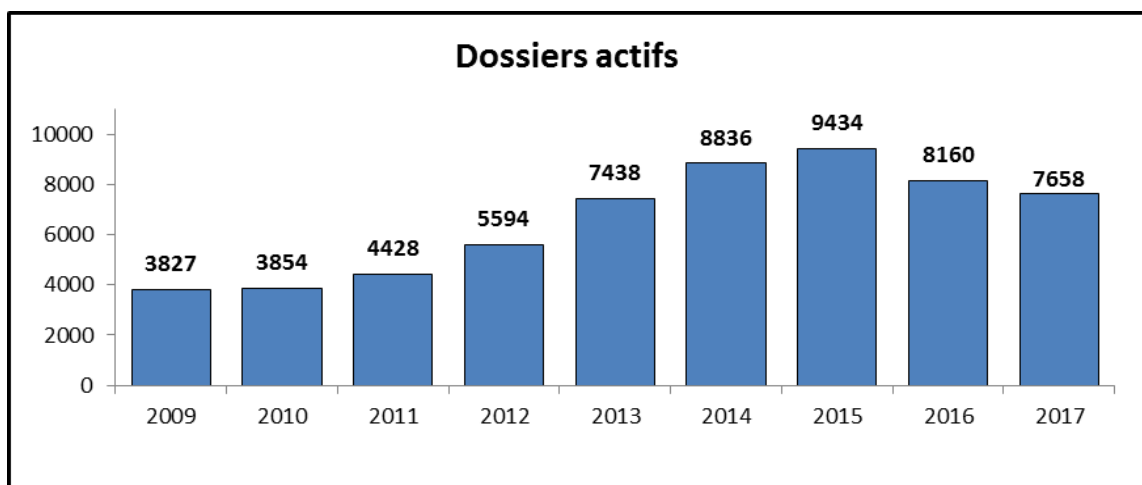
D. Dossiers inactifs

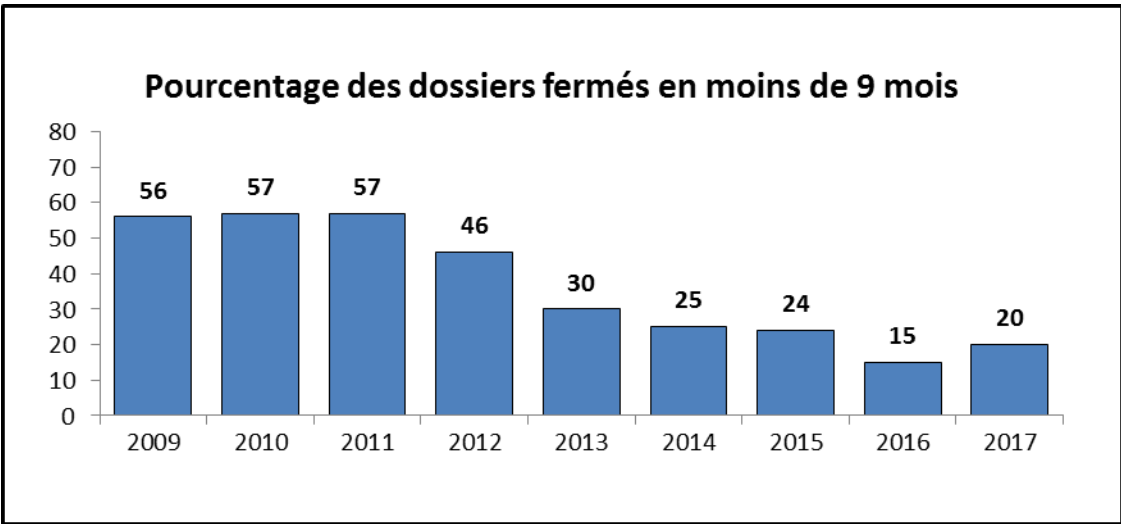
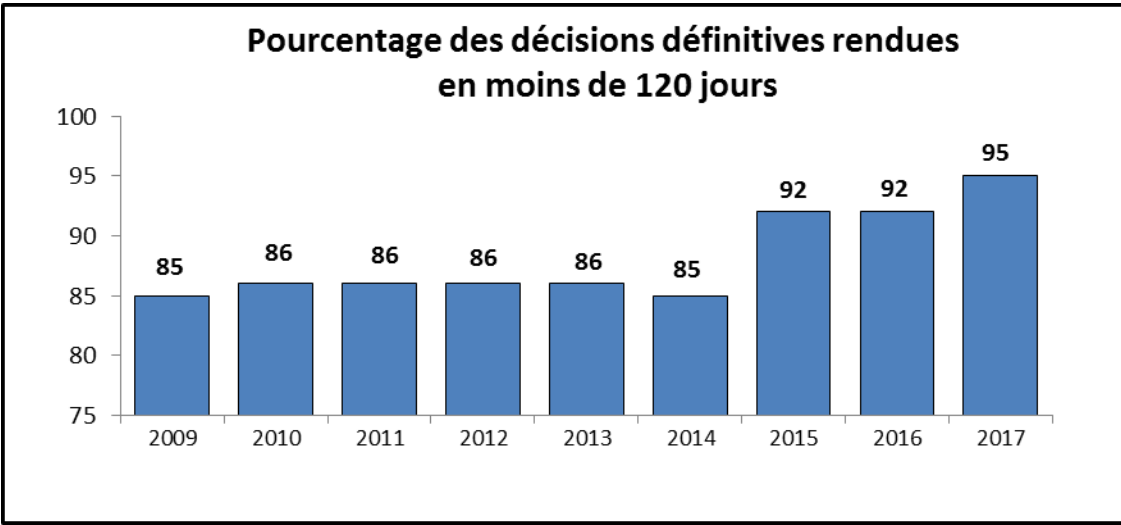
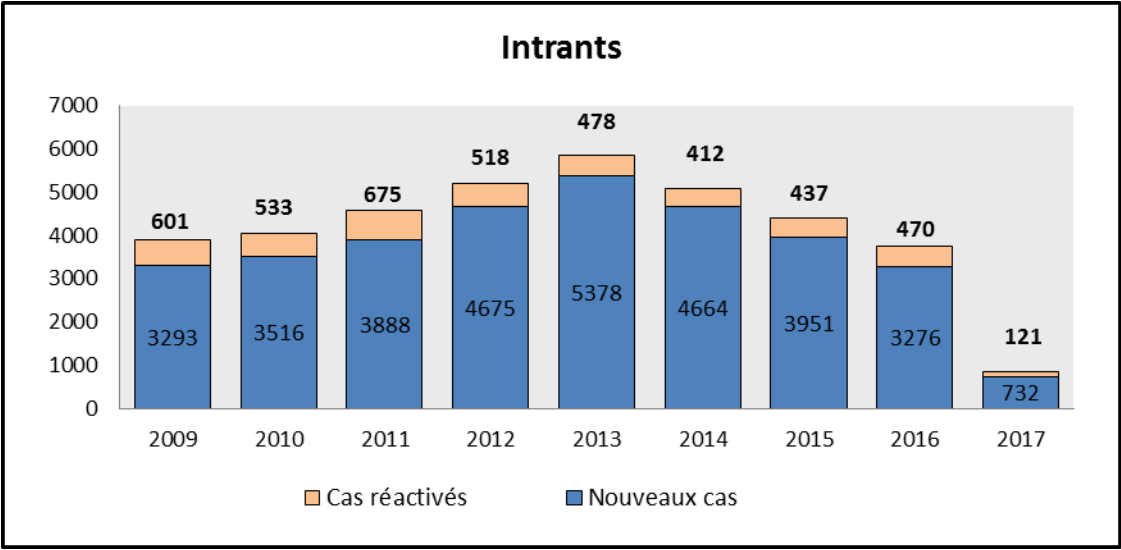
Période	Dossiers inactifs
Q1-2016	1 756
Q2-2016	1 784
Q3-2016	1 717
Q4-2016	1 683
Q1-2017	1 695

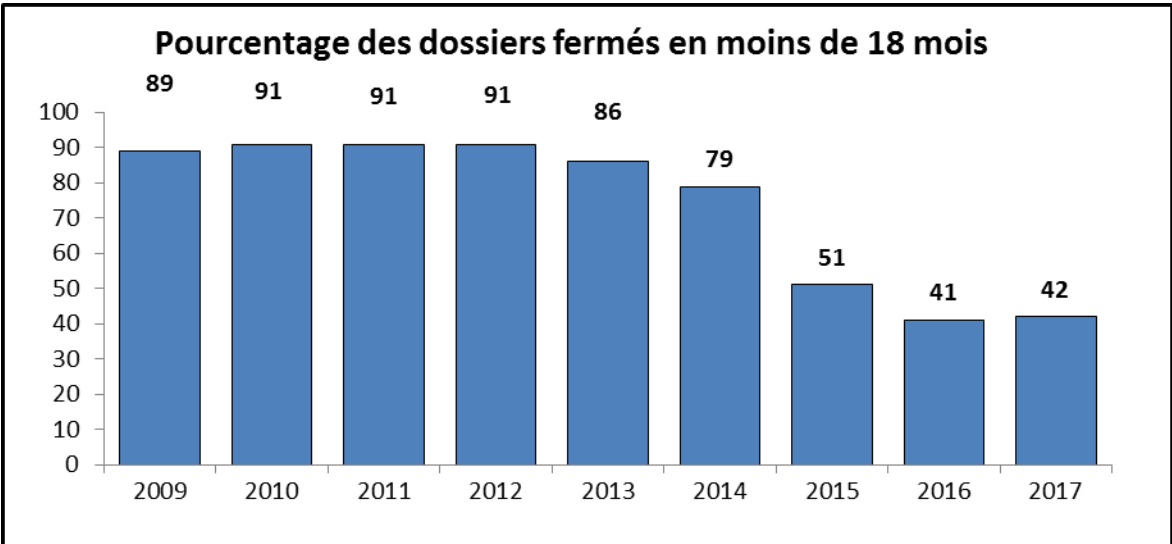
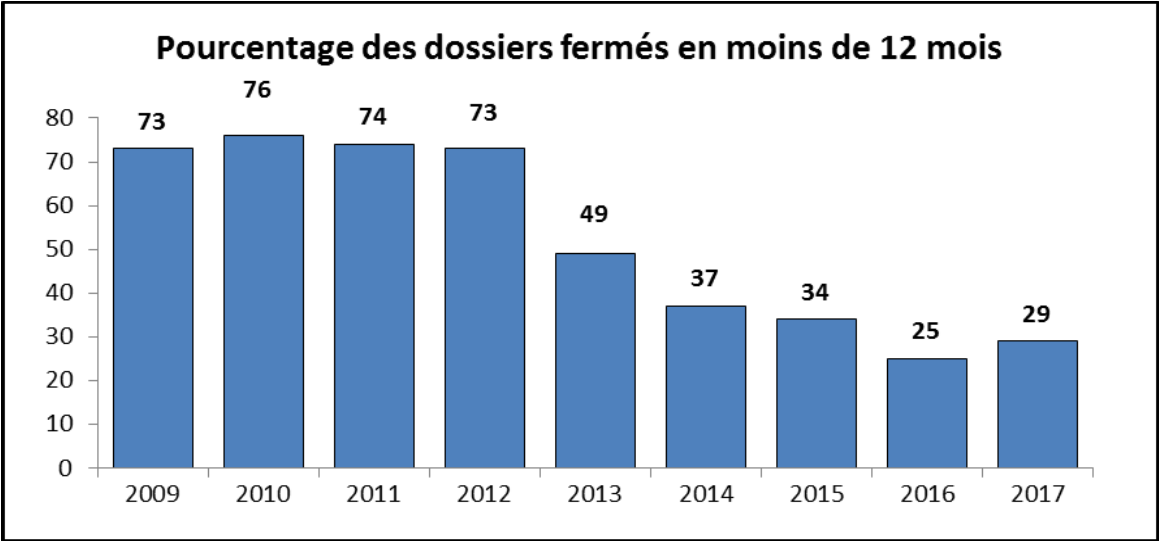
E. Avis d'appel (Dossiers dormants)

Période	Dossiers dormants	Changement d'un trimestre au suivant
Q1-2016	1 159	-114
Q2-2016	1 152	-7
Q3-2016	1 157	5
Q4-2016	1 226	69
Q1-2017	1 207	-19

F. Tableaux de production – De 2009 à 2017







TASPAAT

Avril 2017